

2021-16.12.10

Envoyé en préfecture le 17/12/2021

Reçu en préfecture le 17/12/2021

Affiché le

SLO

ID : 080-200070969-20211216-2021_1612_10-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AVRE LUCE NOYE

L'An DEUX MILLE VINGT ET UN, le 16 décembre à 18 H 30, le Conseil Communautaire convoqué légalement, s'est réuni à la salle des fêtes de Rouvrel sous la présidence de Monsieur Alain DOVERGNE

● Etaient présents les Conseillers Communautaires :

Mesdames DOUAY Sonia, MENARD Sergine, PREVOST Anne-Marie, BLIN Monique, BERTOUX Julia, RAMON Marie-Gabrielle, TESTART Laëtitia, RIQUIER Ludivine,

Messieurs DURAND Pierre, BLIN Nicolas, LECOINTE Jean-Noël, CHARLES Gilles, BOUCHER Michel, DELANAUD Stéphane, de CAFFARELLI Christian, VAN OOTEGHEM J. Michel, GAWLIK Jérémy, LAVOINE Nicolas, DOVERGNE Alain, WALLET Joël, SURHOMME Alain, BEAUMONT Joël, LEVASSEUR Roger, LECONTE Yves-Robert, M. HACKE Sylvain suppléant de M. CARON Hubert, VERONT Fabrice, DUTILLEUX Olivier, JUBERT Patrick, BERTHE Pascal, BOQUET Cédric suppléant de LEGRAND Marc, DARCIS Philippe, LESCUREUX André, HOLLINGUE Rémy, HEYMAN Christophe, MOURIER Francis, LAMOTTE Dominique, DEMOUY Bertrand, PARENTY Vincent, MEGLINKY Philippe, VAN DE VELDE Michel, MIANNE Michel, LEROY Jean-Maurice, WABLE Vincent, SZYROKI Jacky, MAROTTE Philippe, CLEMENT Dominique, BENONY Miguel

● Disposaient d'un pouvoir :

M. DURAND Pierre de Mme PATRICE-BOURDELLE Christine, M. BLIN Nicolas de Mme ROSE Maryse-Corinne, M. DOVERGNE Alain de M. DESROUSSEAUX Éric, Mme PREVOST Anne-Marie de M. CAPELLE Hubert, M. MOURIER Francis de Mme RIHET Anne, M. GAWLIK Jérémy de Mme PERONNET, M. DE CAFFARELLI de M. DEPRET Patrick, M. BEAUMONT Joël de M. TOURNIQUET Gauthier, M. HEYMAN Christophe de M. CHANTRELLE Brice, M. DEMOUY Bertrand de Mme DAMAY Lydie, M. MEGLINKY Philippe de M. NOCHEZ Didier

● Absent(e)s et / ou Excusé(e)s :

Mesdames PATRICE-BOURDELLE Christine, ROSE Maryse-Corinne, MARCEL Marie-Hélène, RIHET Anne, ATTAGNANT Hélène, PERONNET Fabienne, DAMAY Lydie, GAUDECHON LAMOUREUX Mélodie, DEMORSY Roselyne

Messieurs COTTARD Yves, DESROUSSEAUX Éric, CAPELLE Hubert, TEN Franck, DEPRET Patrick, DAMAY Jean-Michel, TOURNIQUET Gautier, CHANTRELLE Brice, LOGEART Johan, NOCHEZ Didier, VIOLLETTE Paul

OBJET : Projet Pôle multi-accueil RPE Moreuil Plan de financement prévisionnel - Demandes de subventions

Rapport de Madame Anne-Marie PREVOST, Vice-Présidente Petite Enfance Jeunesse

Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 04 novembre 2021, relative à la demande de soutien de la CAF pour le projet référencé en objet,

Dans le cadre de sa compétence Petite Enfance, la CCALN envisage un projet de construction d'un Pôle multi-accueil et Relais Petite Enfance (RPE) sur la commune de Moreuil.

En effet, les équipements intercommunaux existants à Moreuil, à savoir un pôle multi-accueil 20 places : Les Pt'hiboux localisé Rue Veuve Thibauville et un RPE (ex-RAM) localisé Rue Maurice Garin ne rassemblent pas les conditions optimales d'accueil des jeunes enfants, des assistantes maternelles, des familles et des agents.

La CCALN a défini dans ses priorités des projets structurants ayant notamment pour objectif d'améliorer les services à la population en lien avec les orientations de Développement Durable et de Transition écologique.

La maîtrise foncière du site d'implantation de ce futur projet est acquise, puisque la CC dispose de la surface nécessaire à la réalisation de cet équipement à côté des structures sportives du collège de Moreuil, dans un espace relativement préservé et propice à une conception en adéquation totale avec les mesures d'accessibilité.

Le bâtiment (surface totale estimée : 810 m² environ) accueillerait un Pôle multi-accueil (32 places) et un RPE désormais ouvert à l'accompagnement des familles. Les échanges et la mutualisation des services s'en trouveront simplifiés.

Un ATMO (Assistant Technique à la Maîtrise d'Ouvrage) a été désigné pour accompagner la CCALN dans la définition et le suivi de ce projet fondé sur une conception bioclimatique et une construction frugale (PASSIF HAUS validé par PHPP niveau Plus et certifiable)

Après en avoir délibéré à la majorité (Pour : 52, Contre : 4 Mme Rose, Mrs Blin, Chantrelle, Heyman, Abstentions : 2 Mme Ménard, M. Lecointe), **le Conseil Communautaire :**

- Décide de solliciter pour ce projet les subventions de l'Etat et du Conseil départemental de la Somme conformément au plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses prévisionnelles	en € HT	Recettes prévisionnelles	en € Ht	en % de l'assiette éligible
Travaux - études		CD80	343 230,40	12,55%
		CAF	960 000,00	35,11%
		DETR - DSIL	884 230,40	32,34%
		CCALN	546 865,20	20,00%
TOTAL	2 734 326,00	TOTAL	2 734 326,00	100,00%

- Autorise le Président, le 1^{er} Vice-Président et la Vice-Présidente Petite Enfance à signer les documents en rapport avec cette décision.

POUR EXTRAIT CONFORME

Cet acte sera transmis en Sous-Préfecture le 17/12/21

Affiché le 20/12/21

Fait et délibéré, le 16 décembre 2021
à Rouvrel,

Le Président,

Alain DOVERGNE

